

DESCRIPTION CAHIER DES CHARGES "DECOTHANE RR "

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION D'UN REVÊTEMENT ANTI-RACINE SUR DES TOITURES VERTES ET DES COUVERTURES VÉGÉTALES

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Le revêtement anti-racines est un revêtement polyuréthane unique élastique mono composant avec extrait sec très élevé. Ce revêtement a besoin d'humidité pour commencer la réaction du durcissement (moisture-triggered). Le revêtement forme une barrière étanche, durable sans joints qui résiste à la pluie immédiatement après son application.

Le produit contient aussi un agent résistant grâce auquel il est impossible que des racines pénètrent dans le revêtement. Par conséquent, le produit est particulièrement adapté pour des terrasses jardins.

2. DONNEES DE TESTS

Le revêtement anti-racine doit répondre aux données de tests suivants :

1. **Essai accéléré de résistance aux intempéries, essai accéléré de résistance aux rayons UV/Condensation - QUV weather-o-meter suivant ASTM G-53.88 :**
Après 5000 heures : pas de détérioration, un léger farinage, couleur inchangée
2. **Perméabilité à la vapeur d'eau suivant BS 3177** (circonstances modérées)
 - A) 19,4 g/m²/jour pour une pellicule sèche de 1350 µm
 - B) 16,4 g/m²/jour pour une pellicule sèche de 1600 µm
 - C) 12,8 g/m²/jour pour une pellicule sèche de 2050 µm
3. **Adhérence sur béton (ElcometerBond)**
2,1 N/mm²
4. **Résistance à la traction suivant BS.903 Pt. A2** (après 14 jours de durcissement)
6,54 N/mm²
5. **Résistance à l'élongation BS.903 Pt. A2** (après 14 jours de durcissement)
± 150 %
6. **Résistance à la déchirure BS.2782 Pt. 3, 360 B**
4 N/mm
7. **Résistance aux chocs BS.3900 Pt. E3**
Résiste aux enfoncements de 5 mm sans décollement ni déchirure
8. **Température d'utilisation**
- 50°C à + 60 °C (80°C Temporaire)
9. **Flexibilité à basse température (5 mm Mandrel)**
Haute flexibilité à -20°C. Tg est inférieur à - 30°C
10. **Temps de séchage - B.K. Recorder test à 22°C et 52 % HR**
 - A) sec au toucher : après 4 heures
 - B) durcissement : après 5 heures
11. **Anticorrosion suivant ASTM G85-94 Annexe A 5**
après 5000 heures pas d'oxydation, cloquage ou corrosion sous-jacente
12. **Din 4062 essai de lupin**
Résiste à la croissance de racines
13. Approuvé par **Bureau Véritas**

3. APPLICATION DU PRODUIT

1. PREPARATION DU SUPPORT

- a) Eliminez toute trace de saleté, mousses, laitance, agents de décoffrage, huile, graisses, oxydation, en d'autres termes tout ce qui pourrait empêcher l'adhérence par des moyens mécaniques, de l'eau sous haute pression et des détergents ou une autre méthode appropriée. Laissez sécher.
Eliminez les efflorescences à la brosse métallique ou avec une solution d'acide chlorhydrique de 10 % et rincer.
- b) Traitez la surface avec un neutralisant mousses/algues là où il y avait des mousses/algues ou des croissances organiques avant le nettoyage. Consommation : max. 8 m²/lit. Laissez sécher.
- c) Enlevez les sections de roofing trop gravement détériorées. Incisez les cloques en croix, séchez et recollez-les.
- d) Réparez les bétons dégradés avec des mortiers hydrauliques modifiés aux copolymères acrylate styrène. En général, le support doit être physiquement en ordre.
- e) Traitez les surfaces neuves en métal non encore oxydées avec un produit de phosphatation (Lithoform 2V).
- f) Traitez les joints préalablement suivant les avis spécifiques.

2. APPLICATION D'UN PRIMAIRE

Appliquez les primaires uniquement sur un support sec (le taux d'humidité du support à traiter doit être inférieur à 18% mesuré sur l'échelle de bois d'un Protimeter).

- a) Sur des supports bitumineux le revêtement anti-racines peut être appliqué directement sans primaire.
- b) Sur toutes les surfaces non-métalliques comme p.ex. du béton, des pierres, du cimentage, appliquez une couche de primaire époxy bi-composants à base aqueuse à raison de 6 à 12 m²/lit. en fonction du taux d'absorption du support et du mode d'application. Laissez sécher. (Ce primaire est recouvrable après au moins 2 ½ - 3 ½ heures à 20°C).
- c) En cas de traitement des supports métalliques ferreux ou non-ferreux (comme p.ex. zinc), il faut appliquer du primaire au phosphate de zinc à raison de max. 7 m²/lit. Il faut prendre soin que toutes les particules de rouille et produits d'oxydation soient complètement éliminés. Laissez sécher. (le primaire au phosphate de zinc doit durcir au moins 5 heures à 20°C avant d'appliquer le système anti-racines.)

3. FINITION

- a) Application de la première couche du revêtement polyuréthane aliphatique mono composant pigmenté dans une couleur foncée à la brosse, au rouleau ou équipement airless, à raison de min. 1,1 lit/m² de préférence peu après le séchage du primaire mais au plus tard 7 jours après son application. Si le délai de 7 jours est dépassé, il faut réappliquer une couche du même primaire. Maroufflez le mat de fibre de verre approuvé de 225 gr/m² avec un rouleau dans le revêtement

polyuréthane aliphatique mono composant pigmenté encore humide afin que le revêtement sature totalement le mat. Assurez-vous que les fibres ne dépassent pas la surface. Le mat doit toujours chevaucher de 4 à 5 cm la bande suivante (le côté effrangé sur le côté droit).

Laissez sécher. (min. 5 à 16 heures en fonction de la température et des conditions atmosphériques).

- b) Appliquez une couche de finition du revêtement anti-racines à la brosse, au rouleau ou équipement airless, à raison de min. 0,5 lit./m². Assurez-vous que vous obtenez une étanchéité sans trous. Contrôlez après séchage et retouchez si nécessaire.

Si on attend plus de 7 jours avant de recouvrir la première couche revêtement polyuréthane aliphatique mono composant pigmenté avec la deuxième couche du revêtement anti-racines, il faut d'abord appliquer le primaire polyuréthane mono composant séchant sous l'influence de l'humidité d'air et utilisé pour réactivation du support sur la surface propre et sèche, avant de mettre en œuvre la deuxième couche de revêtement anti-racines. Consommation : max. 6m²/lit.

NOTE :

En ce qui concerne l'apport d'une couverture végétale après application du revêtement anti-racines, nous nous référons à notre bulletin du 08/01/98.

4. REMARQUES

- a) De nouveaux supports cimenteux doivent durcir au moins 28 jours. Les mortiers de réparation du fabricant du système d'étanchéité doivent durcir au moins 3 jours et doivent toujours être traités avec 2 couches d'un produit de cure à base aqueuse. Le taux d'humidité du support à traiter doit être inférieur à 18% mesuré sur l'échelle de bois d'un Protimeter.
- b) Les valeurs de consommations citées sont calculées pour des surfaces planes et non poreuses. Des surfaces irrégulières, poreuses ou ondulées augmenteront évidemment la consommation, surtout pour le primaire et pour la première couche du revêtement polyuréthane aliphatique mono composant pigmenté.
- c) Prenez soin de respecter l'épaisseur minimale prescrite. Cette épaisseur est déterminante pour la longévité exceptionnelle du système. Cette épaisseur sèche totale doit être au moins 1400 µm. Un film complètement fermé doit également être obtenu.
- d) Avant que le produit n'ait durci, rincez le matériel avec un cleaning solvent, du xylène ou un diluant cellulosique.
- e) Ne pas appliquer les produits en cas de pluie, brouillard, circonstances très humides ou quand la température est inférieure à 2°C au moment de l'application, ou par risque de gel peu après l'application.
- f) Conservez les produits à l'abri de l'humidité, du gel et protégez-les des hautes températures.

Toutes les instructions techniques du fabricant doivent être suivies. Elles seront envoyées sur simple demande.